

Offre pour une assurance responsabilité des dirigeants

(Directors & Officers)

Avantages en bref

- Protection optimale du patrimoine privé des dirigeants
- Prise en charge des frais pour fournir une défense contre des prétentions non fondées et indemniser les prétentions couvertes (frais et dommages financiers)
- Couverture des mandats dans des sociétés tierces
- Nombreuses extensions de couverture

Ce formulaire d'offre est valable jusqu'au 30 avril 2020.

Zurich Compagnie d'Assurances SA
Mythenquai 2
8002 Zurich
www.zurich.ch/DO/FR

Intermédiaire

Personne à contacter

PB/N° Vst.

1 Proposant

Proposant (Raison sociale et forme juridique)

Rue/Case postale

NPA/Localité

Téléphone

Personne de contact

E-mail

2 Activité commerciale du proposant

Description de l'activité commerciale

3 Etendue de la couverture

Les couvertures, extensions de couverture et exclusions figurant dans la présente offre ne sont qu'un extrait des conditions générales d'assurance (CGA Z CH – D&O Commercial 06.2018 FR Version 26.06.2018) pour l'assurance responsabilité des dirigeants de Zurich Compagnie d'assurances SA. Les dispositions contractuelles prévues par les CGA Z CH – D&O Commercial 06.2018 FR Version 26.06.2018 s'appliquent. Les coopératives, fondations et associations sont soumises aux conditions spéciales énoncées dans l'avenant «Adaptation de couvertures pour les coopératives, fondations et associations».

Couvertures d'assurances

- Protection du patrimoine privé des dirigeants (direction, conseil d'administration et dirigeants au sens large)
- Couverture en cas de dédommagement des dirigeants par la société assurée
- *facultative*: Protection de la société en cas de prétention boursière
- Couverture des amendes et pénalités civiles ou administratives
- Période subséquente en cas de prétentions postérieures à la fin du contrat
- Couverture automatique des nouvelles filiales fondées ou acquises
- Aucune franchise pour les prétentions émises hors des USA et du Canada (CHF 50'000 de franchise par prétention aux Etats-Unis ou fondée sur le droit applicable dans cet Etat)
- Période subséquente pour les dirigeants sortants
- Couverture des filiales étrangères (à condition que la loi le permette ou que l'assurance de l'intérêt financier du preneur d'assurance en Suisse soit possible)

Extensions de couverture

- Couverture pour les époux, les partenaires enregistrés, les héritiers et les représentants légaux des dirigeants assurés
- Couverture en cas de prétention se rapportant aux relations de travail
- Couverture des mandats exercés dans des sociétés tierces
- Frais de réduction en cas de prétention imminente (sous-limitée à 10% du montant de garantie)
- Frais de soutien psychologique en situation de crise (sous-limitée à 10% du montant de garantie)

- Impôts, taxes et charges sociales en cas de liquidation forcée ou de faillite
- Amendes et pénalités (sous-limitée à 10% du montant de garantie)
- Frais en cas de lésions corporelles ou dommages matériels (sous-limitée à 10% du montant de garantie)
- Frais en cas d'extradition, de poursuite pénale et de cautionnement (frais de voyage sous-limités à 10% du montant de garantie)
- Frais pour maintenir le niveau de vie habituel en cas de poursuite pénale (sous-limitée à 10% du montant de garantie)
- Frais en cas d'instruction contre la société (sous-limitée à 10% du montant de garantie pour les prétentions aux USA ou fondée sur le droit applicable dans cet Etat)
- Frais d'urgence (sous-limitée à 10% du montant de garantie)
- Frais de rétablissement de réputation de la société en cas de prétention boursière (limite de CHF 250'000 indépendante et séparée du montant de garantie)
- Atteinte à la réputation (limite de CHF 250'000 indépendante et séparée du montant de garantie)
- Limite additionnelle pour les frais de défense (10% du montant de garantie en excédent de ce dernier)
- Limite additionnelle pour les dirigeants non-exécutifs (5% du montant de garantie en excédent de ce dernier, mais au maximum CHF 500'000 par dirigeants non-exécutifs)
- Frais de services forensiques (sous-limitée à 10% du montant de garantie)
- Frais pour intenter une action pour jugement déclaratoire négatif (sous-limitée à 10% du montant de garantie)
- Dédommagement de la société en cas d'action dérivée

4 Conditions à remplir pour la conclusion directe du contrat

Le proposant (y compris ses filiales) conclut automatiquement une assurance responsabilité des dirigeants si les conditions suivantes sont cumulativement **remplies**:

Si la réponse **non remplie** a été donnée à une ou plusieurs questions, veuillez écrire vos commentaires/explications au chiffre 4.10 et annexer les derniers rapports annuels audités disponibles (consolidés) des sociétés à assurer. Le proposant ayant moins de deux exercices financiers complets doit également inclure un business plan à jour.

- 4.1 Le chiffre d'affaires consolidé du proposant est, selon les comptes du dernier exercice écoulé, de CHF 500'000'000 au maximum.
 Remplie Non remplie
- 4.2 Le proposant peut faire état d'au moins deux exercices clôturés.
 Remplie Non remplie
- 4.3 Le dernier rapport de révision du proposant et de ses filiales ne contient aucune réserve.
 Remplie Non remplie
- 4.4 Le proposant et ses filiales **ne sont pas** actifs dans l'un des secteurs suivants:
- services financiers (banque de toute sorte, institut financier et société financière similaire à une banque, prestataires de services liés aux cryptomonnaies, fond de placements et hedge funds, trust, société de leasing, compagnie d'assurances et de réassurances, InsurTechs, caisse de pension et de retraite, fondation de prévoyance, société d'investissements, investisseur en capital risque tels que société Venture Capital et Private Equity, courtier en assurances et en réassurances, consultant et intermédiaire en produits financiers et en prestations financières, courtier en bourse, gérant de fortune ou conseiller en gestion de fortune, société de révision et d'expertise comptable, prestations de services dans le domaine des cessions de créances);
 - conseil juridique et fiduciaire;
 - industrie des armements;
 - industrie aérospatiale;
 - industrie du cinéma et du divertissement;
 - entreprise de droit public, autorités et organisations de politique sociale;
 - associations et clubs sportifs;
 - industrie du tabac;
 - réseaux sociaux et autres plates-formes Internet (y compris la technologie Blockchain).
 - Eglise et autres associations religieuses.
- Remplie Non remplie
- 4.5 Seulement pour les sociétés cotées en bourse:
- le proposant et ses filiales sont cotés uniquement en Suisse et;
 - au cours des trois dernières années, le proposant n'a effectué **aucune** émission publique de titres **infructueuse** ou, après introduction en bourse, le cours des actions **n'a pas diminué** de 40% ou plus.
- Remplie Non remplie
- 4.6 Les filiales du proposant, se trouvant en dehors de la Suisse, **ne génèrent pas** plus de 10% du total du chiffre d'affaires consolidé.
 Remplie Non remplie
- 4.7 Il n'y a **pas** de circonstances, faits, situations, erreurs, événements ou prétentions connus du proposant, d'une filiale, d'une ou de plusieurs personnes assurées qui pourraient entrer dans le périmètre de l'assurance demandée ou d'une autre assurance similaire.
 Remplie Non remplie
- 4.8 En ce qui concerne les comptes consolidés, le proposant satisfait aux critères suivants (les deux premières conditions de la présente question sont automatiquement remplies pour les associations et fondations à **but non lucratif**):
- Le ratio de liquidité 2 (proportion entre, d'une part, les liquidités et les créances et, d'autre part, les engagements à court terme) dépasse actuellement 100%.
 Remplie Non remplie
 - Au moins un des deux derniers exercices écoulés a bouclé sur un bénéfice.
 Remplie Non remplie
 - La proportion de fonds propres par rapport au total de l'actif a été de plus de 20% pour chacun des deux derniers exercices.
 Remplie Non remplie
 - **Aucune** procédure de liquidation, de faillite ou d'héritage n'est en cours pour le proposant et ses filiales.
 Remplie Non remplie
- 4.9 Le proposant n'est pas financé par le moyen de Coin et/ou Token offerings.
 Remplie Non remplie
- 4.10 Commentaires/explications:
-

5 Montant de garantie souhaité et prime y relative

Montant de garantie	Chiffre d'affaires (consolidé) inférieur à:				
	CHF 50'000'000	CHF 100'000'000	CHF 150'000'000	CHF 200'000'000	CHF 250'000'000
CHF 500'000	<input type="checkbox"/> 630	<input type="checkbox"/> 650	<input type="checkbox"/> 680	<input type="checkbox"/> 710	<input type="checkbox"/> 740
CHF 1'000'000	<input type="checkbox"/> 800	<input type="checkbox"/> 840	<input type="checkbox"/> 870	<input type="checkbox"/> 910	<input type="checkbox"/> 950
CHF 2'000'000	<input type="checkbox"/> 1'180	<input type="checkbox"/> 1'240	<input type="checkbox"/> 1'290	<input type="checkbox"/> 1'340	<input type="checkbox"/> 1'400
CHF 3'000'000	<input type="checkbox"/> 1'710	<input type="checkbox"/> 1'790	<input type="checkbox"/> 1'870	<input type="checkbox"/> 1'950	<input type="checkbox"/> 2'020
CHF 5'000'000	<input type="checkbox"/> 2'730	<input type="checkbox"/> 2'850	<input type="checkbox"/> 2'970	<input type="checkbox"/> 3'100	<input type="checkbox"/> 3'220
CHF 10'000'000	<input type="checkbox"/> 5'130	<input type="checkbox"/> 5'360	<input type="checkbox"/> 5'600	<input type="checkbox"/> 5'830	<input type="checkbox"/> 6'060
CHF 15'000'000	<input type="checkbox"/> 7'420	<input type="checkbox"/> 7'760	<input type="checkbox"/> 8'100	<input type="checkbox"/> 8'430	<input type="checkbox"/> 8'770
CHF 20'000'000	<input type="checkbox"/> 9'650	<input type="checkbox"/> 10'090	<input type="checkbox"/> 10'530	<input type="checkbox"/> 10'960	<input type="checkbox"/> 11'400
CHF 25'000'000	<input type="checkbox"/> 11'830	<input type="checkbox"/> 12'360	<input type="checkbox"/> 12'900	<input type="checkbox"/> 13'440	<input type="checkbox"/> 13'980

Montant de garantie	Chiffre d'affaires (consolidé) inférieur à:				
	CHF 300'000'000	CHF 350'000'000	CHF 400'000'000	CHF 450'000'000	CHF 500'000'000
CHF 500'000	<input type="checkbox"/> 770	<input type="checkbox"/> 800	<input type="checkbox"/> 830	<input type="checkbox"/> 860	<input type="checkbox"/> 890
CHF 1'000'000	<input type="checkbox"/> 980	<input type="checkbox"/> 1'020	<input type="checkbox"/> 1'060	<input type="checkbox"/> 1'100	<input type="checkbox"/> 1'130
CHF 2'000'000	<input type="checkbox"/> 1'450	<input type="checkbox"/> 1'510	<input type="checkbox"/> 1'570	<input type="checkbox"/> 1'620	<input type="checkbox"/> 1'670
CHF 3'000'000	<input type="checkbox"/> 2'100	<input type="checkbox"/> 2'180	<input type="checkbox"/> 2'270	<input type="checkbox"/> 2'350	<input type="checkbox"/> 2'420
CHF 5'000'000	<input type="checkbox"/> 3'350	<input type="checkbox"/> 3'470	<input type="checkbox"/> 3'620	<input type="checkbox"/> 3'740	<input type="checkbox"/> 3'860
CHF 10'000'000	<input type="checkbox"/> 6'290	<input type="checkbox"/> 6'530	<input type="checkbox"/> 6'800	<input type="checkbox"/> 7'040	<input type="checkbox"/> 7'260
CHF 15'000'000	<input type="checkbox"/> 9'110	<input type="checkbox"/> 9'450	<input type="checkbox"/> 9'840	<input type="checkbox"/> 10'190	<input type="checkbox"/> 10'500
CHF 20'000'000	<input type="checkbox"/> 11'840	<input type="checkbox"/> 12'280	<input type="checkbox"/> 12'790	<input type="checkbox"/> 13'240	<input type="checkbox"/> 13'650
CHF 25'000'000	<input type="checkbox"/> 14'510	<input type="checkbox"/> 15'050	<input type="checkbox"/> 15'680	<input type="checkbox"/> 16'230	<input type="checkbox"/> 16'730

Les primes ci-dessus s'entendent **hors** droit de timbre fédéral de 5%.

Le proposant souhaite la couverture d'assurance facultative «protection de la société en cas de prétention boursière» moyennant une prime supplémentaire de 10% par rapport aux options de prime susmentionnées?

Oui Non

6 Conclusion du contrat

6.1 Le contrat d'assurance responsabilité des dirigeants est réputé conclu si:

- les chiffres 1 et 2 de la présente offre ont reçu des réponses complètes a toutes les questions posées;
- la réponse **remplie** a été donnée pour toutes les questions du chiffre 4 de cette offre; si la réponse **non remplie** a été donnée pour au moins une question, cette offre est considérée comme une demande d'offre du proposant;
- **une** option de couverture et de prime a été choisie selon le chiffre 5 de cette offre;
- cette offre est datée et signée en bonne et due forme par le directeur général (CEO) ou le directeur financier (CFO) ou le responsable du service juridique (General Counsel) ou le responsable des risques et/ou assurances (Insurance et/ou Risk Manager); et
- l'offre signée doit parvenir à **Zurich** dans une période d'un mois à compter de la date de la signature.

6.2 Si la réponse **non remplie** a été donnée à une ou plusieurs questions du chiffre 4 de cette offre, **Zurich** se réserve le droit de demander des indications supplémentaires et de procéder, sur cette base, a des modifications des primes et des couvertures mentionnées, ou de refuser entièrement la demande.

6.3 Les conditions générales d'assurances CGA Z CH – D&O Commercial 06.2018 FR Version 26.06.2018, ainsi que les éventuelles conditions complémentaires pour les proposant avec siège au Liechtenstein, font partie intégrante du présent contrat ou de la présente demande d'offre. Le soussigné confirme, par sa signature, avoir lu et compris les CGA Z CH – D&O Commercial 06.2018 FR Version 26.06.2018, et/ou les éventuelles conditions complémentaires.

La personne soussignée déclare avoir répondu en toute conscience aux questions du présent document. Elle confirme également l'exactitude des éléments du risque qui y sont indiqués. Elle s'engage à annoncer à **Zurich** tout changement intervenant avant le début de la couverture d'assurance définitive. Si la présente est une demande d'offre, la personne soussignée demeure liée pour 14 jours par cette demande et s'engage à accepter la police établie conformément à la demande d'offre ainsi qu'à payer la prime. Elle confirme avoir reçu les informations légales (art. 3 LCA) ainsi que les dispositions contractuelles déterminantes.

La personne soussignée autorise **Zurich** à traiter les données issues de la documentation contractuelle ou de l'exécution du contrat. Cette autorisation porte en particulier sur la conservation physique ou électronique des données, l'utilisation des données pour la détermination de la prime, pour l'appréciation du risque, pour le traitement de cas d'assurance, pour des évaluations statistiques ainsi qu'à des fins de marketing. Dans la mesure nécessaire, **Zurich** peut transmettre ces données pour traitement aux tiers participant au contrat en Suisse ou à l'étranger, en particulier aux coassureurs et aux réassureurs, ainsi qu'aux sociétés suisses ou étrangères de Zurich Insurance Group SA.

Si un courtier ou un intermédiaire agit pour le compte du preneur d'assurance, **Zurich** est en droit de lui communiquer toutes les données relatives à ce dernier, telles que les données concernant l'exécution du contrat, l'encaissement et les cas d'assurance.

Zurich est en outre autorisée à demander tous les renseignements pertinents auprès de bureaux officiels ou d'autres tiers, en particulier en ce qui concerne l'évolution des sinistres. Cette autorisation est valable indépendamment de la conclusion du contrat. La personne soussignée est en droit de demander à **Zurich** les renseignements prévus par la loi relatifs au traitement des données qui la concernent.

Lieu et date

Signature du proposant

Zurich Compagnie d'Assurances SA

Marc Luginbühl



Pawel Paluch



L'offre conserve sa validité pendant une durée d'un mois à partir de la date de signature; demeurent réservées d'éventuelles modifications des dispositions légales en matière d'impôts et de taxes si elles sont applicables à la date de l'acceptation de l'offre par Zurich Compagnie d'Assurances SA. Si Zurich Compagnie d'Assurances SA établit un nouveau formulaire d'offre, le présent formulaire perd automatiquement sa validité.

Zurich Compagnie d'Assurances SA
Mythenquai 2
8002 Zurich
www.zurich.ch

ZH17499f-1905



ZURICH[®]